

Bonjour Madame Potvin,

Je vous transmets des informations afin de compléter celles que vous avez sur les positions et mesures que propose le Bloc Québécois; vous trouverez des notes ci-dessous et une fiche d'information, en pièce jointe.

N'hésitez pas à communiquer avec moi pour toute question.

Je vous remercie et vous souhaite une bonne fin de journée,

Julie Groleau

Attachée de presse

Bloc Québécois

514 792-2529

jgroleau@bloc.org

Voici quelques éléments :

Points 1 et 2 : Nous sommes très fiers de la mention à l'effet que le Québec rencontre déjà les critères pour mettre un prix sur le carbone et sur les sources d'énergie avec de faibles émissions de GES. Cependant, la mention "N/A" laisse sous-entendre que nous n'avons aucune proposition en ce sens. Le Bloc Québécois souhaite que le gouvernement travaille à l'élargissement de la portée du Système de plafonnement et d'échange (SPEDE ou bourse du carbone) entre la Californie et le Québec aux autres gouvernements de l'Amérique du nord, incluant les plus pollueurs comme l'Alberta, afin de rendre un tel marché beaucoup plus pertinent et efficace. Pourquoi mettre sur pied une nouvelle bourse du carbone canadienne alors qu'il existe déjà une structure aux possibilités nord-américaines. Quant au point 2, le Bloc propose la fin des avantages fiscaux aux entreprises pétrolières et exige que les sommes consacrées au développement des énergies renouvelables, comme le Fonds pour l'énergie renouvelable de ressources naturelles Canada, soient complètement revus pour éviter qu'ils soient monopolisés par les projets de captation de carbone de l'Alberta et redirigés vers de véritables projets d'énergies renouvelables.

Point 4 : Le Bloc Québécois a une ambitieuse politique de réduction de la dépendances aux hydrocarbures pour diminuer les émissions de GES. Ce plan comprend la bonification des incitatifs fiscaux pour la rénovation domiciliaire favorisant l'efficacité énergétique et le remplacement des systèmes de chauffage aux hydrocarbures en faveur des énergies renouvelables.

Point 6 : Le lancement de la Société de financement des infrastructures environnementales (SOFIE, 40 milliards \$ sur 4 ans) favorise les infrastructures améliorant le bilan énergétique du pays, comme les transports en commun, les systèmes d'assainissement des eaux ou encore pour s'adapter aux changements climatiques.

Point 7 : Le Bloc Québécois souhaite bonifier les incitatifs fiscaux pour favoriser l'efficacité énergétique et la transition vers les énergies renouvelables pour les besoins de chauffage des bâtiments. Aussi, nous voulons favoriser l'utilisation du bois dans les constructions fédérales pour agir à la fois de puits

de carbone, mais aussi pour remplacer des matériaux dont le processus de production est très énergivore, comme l'acier et le béton.

Point 8 : La SOFIE servira à financer les projets d'assainissement des eaux usées pour protéger la qualité de l'eau du fleuve Saint-Laurent. Le Bloc Québécois est aussi ouvert à l'agrandissement du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent pour mieux protéger l'habitat des espèces marines, telles que le Béluga.

Point 9 : Le Bloc Québécois défend depuis longtemps un plan de soutien financier à l'industrie forestière pour l'aider à développer de nouvelles sources d'énergie comme l'utilisation de la biomasse dans les usines de cogénération d'énergie. Ce plan de soutien vise aussi à financer la recherche et développement de nouveaux produits du bois pouvant être utilisés dans les constructions de bâtiments et remplacer les matériaux énergivores comme l'acier et le béton.